

**Relevé de conclusions du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial
départemental dans le département des Yvelines (CHSCTSD)
Séance du 11 février 2016**

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 3 décembre 2015

Le procès-verbal est adopté par le comité.

2) Bilan des accidents du travail

Les éléments statistiques relatifs aux accidents du travail de l'année civile 2014 sont présentés au comité en établissant une comparaison avec l'année précédente. Celle-ci montre une augmentation significative du nombre, sans qu'il puisse être précisé s'il s'agit d'une augmentation du nombre réel d'accidents ou de déclarations plus systématiques.

Il est suggéré d'établir des comparaisons plus précises sur plusieurs années (histogrammes sur au moins 3 ans) et de corrélérer ces données aux effectifs par catégorie de personnel, en particulier en distinguant 1^{er} Degré et 2nd Degré.

Il est également proposé d'affiner le bilan en travaillant sur la création d'une rubrique « circulation », sur l'harmonisation des saisies des accidents du travail par les gestionnaires, et sur la constitution d'une requête académique basée sur les mêmes critères.

3) Présentation du rapport d'activité annuel de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail 2014-2015

Un diaporama sur les missions de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) et le rapport d'activité de l'année 2014-2015 sont présentés au comité.

Les ISST sont nommés par le Recteur de chaque académie mais sont sous l'autorité fonctionnelle de l'inspection générale. Cette dernière établit la lettre de mission des ISST. Il existe 30 ISST au niveau national : ils appartiennent majoritairement à des corps de catégorie A. En cas d'exercice du droit de retrait, il est rappelé que l'ISST a une expertise à apporter sur le caractère grave ou imminent du danger.

L'ISST reçoit des informations et juge, sur cette base, s'il y a lieu d'intervenir.

4) Compte-rendu de la visite de la délégation du comité du 14 janvier 2016

Le compte-rendu de la visite de la délégation à Guyancourt le 14 janvier 2016 au lycée d'Hôtellerie et de Tourisme (lycée subissant des travaux de rénovation avec maintien des cours et de l'internat depuis 7 ans, qui ont aggravé les conditions de travail de tous les personnels et usagers) est présenté au comité.

5) Questions diverses

A la suite des travaux engagés lors des précédentes séances, le comité est informé de la diffusion de courriers relatifs aux registres de sécurité obligatoires. Le comité est dans l'attente de savoir si la réunion des IEN prévue le 8 décembre 2015 (afin que ceux-ci fassent suivre ces mêmes informations aux directeurs d'école) a bien eu lieu. Le comité est informé également d'une enquête de recensement sur les dossiers techniques amiante (DTA) auprès de l'ensemble des écoles du département.